

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 13 juin 2023

À l'occasion de ses 10 ans, l'Observatoire national de la biodiversité publie de nouveaux résultats sur le déclin de la biodiversité

À l'occasion des dix ans de la mise en ligne des premiers indicateurs, l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) retrace les grandes tendances de la biodiversité au niveau national sur la dernière décennie. Quels constats peut-on dresser en 2023 à partir des indicateurs publiés par l'ONB ? Comment la biodiversité et les menaces qui pèsent sur elle ont-elles évolué sur le territoire ?

Ces dix dernières années, l'érosion de la biodiversité s'est poursuivie, malgré la mise en place de nombreuses politiques publiques. Il ressort des différents chiffres publiés une **prise de conscience progressive des enjeux liés à la biodiversité par la société**. Cette préoccupation croissante reste cependant encore limitée, avec des résultats contrastés.

Malgré des signaux positifs sur le plan sociétal, **les principales pressions n'ont pas été réduites significativement en France, et se sont, pour certaines, intensifiées** pendant la dernière décennie. Il s'agit de la **destruction et la fragmentation des habitats naturels**, menace la plus importante, qui concerne tous les milieux, tout comme les **pollutions**. Le **prélèvement direct des espèces sauvages** touche particulièrement le milieu marin. Le **changement climatique** est une pression supplémentaire sur le vivant et ses impacts vont s'intensifier dans les prochaines années. De nombreuses espèces sont contraintes de modifier leur aire de répartition ou d'adapter leurs comportements. **Au printemps, les oiseaux migrateurs arrivent en France en moyenne 4,7 jours plus tôt en 2022 qu'en 1986**. Enfin, on observe ces 10 dernières années une augmentation du nombre d'**espèces exotiques envahissantes** en métropole.

Ces cinq grandes catégories de pressions sont **directement responsables du déclin de la biodiversité** en France et dans le monde, altérant l'état des habitats naturels et des espèces. En métropole comme dans les Outre-mer, la situation reste globalement **préoccupante ou se dégrade**. Dans l'ensemble, l'état de conservation des habitats naturels est **défavorable**. En métropole, **seuls 20 % ont été évalués en bon état de conservation**. Les plus touchés sont les milieux humides, côtiers et littoraux.

Le mauvais état de conservation et la disparition de certains habitats, comme les prairies, impactent les espèces qui leur sont inféodées. Les espèces spécialistes se portent globalement moins bien que les espèces généralistes (qui peuvent s'adapter à différents milieux et conditions pour vivre). **L'abondance des populations d'oiseaux communs spécialistes a diminué d'un quart entre 1989 et 2022, avec un effondrement de 36 % des populations d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles**. 17 % des espèces de faune et de flore de France sont actuellement éteintes ou menacées d'extinction. Leur risque d'extinction a augmenté de près de 14 % en moins de dix ans.

L'effondrement de la biodiversité, ainsi que le **risque d'uniformisation** de la nature qui en découle, mettent en péril le fonctionnement des écosystèmes et leur capacité à résister aux changements globaux, notamment le changement climatique, ce qui représente un enjeu majeur pour l'avenir des sociétés humaines.

La publication des 10 ans de l'ONB est à retrouver [via ce lien](#).

L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) est un réseau de contributeurs coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB).

*À partir de données disponibles, l'ONB **conçoit et diffuse des indicateurs** apportant un éclairage sur les grandes questions relatives à la biodiversité en France. Issues d'une démarche scientifique rigoureuse, transparente et validée par un comité éditorial rassemblant sphère de l'État, monde de la recherche, associations et professionnels de la biodiversité, les publications de l'ONB sont mises à disposition des citoyens, des journalistes, des élus, des scientifiques, des gestionnaires d'espaces naturels.*

L'Observatoire est structuré en différents groupes de travail et un comité éditorial, copiloté par l'OFB et le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

*Aujourd'hui, **près de 120 indicateurs sont en ligne** sur le [portail naturefrance](https://portail.naturefrance.fr).*

*Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.*

Contacts presse :

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr